



# PAYS PLAINE DE SAÔNE VINGEANNE

## COMPTE RENDU

### Conseil d'Orientation du Pays

- Lundi 08 Novembre 2010, CC du Canton de Pontailleur-sur-Saône -

#### ***Etaient présents :***

Mesdames Carmen BRUNET, Denise PIROUX.

Messieurs Joël ABBEY, Jérôme BLAY, Laurent BOISSEROLLES, Michel BORDERELLE, Alain BRANCOURT, Jacques COMBEPINE, Bernard PETIT, Jean-Luc POIRIER, Raoul LANGLOIS, Antoine SANZ, Nicolas URBANO, Jean-Paul VADOT,

*Equipe technique :* Véronique GIRAUD, Marion CHENU, Samuel LAMY, Cyril DORNIER

*Invitée :* Madame Bénédicte MONIOT

***Excusés :*** Mesdames Michèle BRULE, Ghislaine BRULEY Messieurs Hugues ANTOINE, Louis de BROISSIA, Christian CHARLOT, Jacky FOUGEROUSSE, Yves GOGNA, Bruno MENETRIER, Laurent THOMAS

---

Présidé par Joël ABBEY, le Conseil d'Orientation du Pays Plaine de Saône Vingeanne s'est réuni le Lundi 08 Novembre 2010 dans les locaux de la Communauté de Communes du canton de Pontailleur-sur-Saône et a abordé l'ordre du jour suivant :

- ◆ Budget Prévisionnel 2011
- ◆ Révision du Contrat de Pays – renégociation 2011-2013
- ◆ Avenant budget 2010, financement Conseil Général de Côte d'Or
- ◆ Point mobilité : Covoiturage et Transport à la Demande
- ◆ Vie Culturelle, Sportive et Associative
  - Répertoire des Associations
  - Bilan du Forum des Associations
  - Point sur Appel à Projets annuel
- ◆ Questions diverses :
  - Schéma de développement de la Communauté de Communes d'Auxonne
  - Aire de grand passage

#### **Budget prévisionnel 2011** (cf. documents annexes)

Le Président présente le budget prévisionnel 2011 à l'assemblée. Suite aux échanges, le Conseil d'Orientation valide cette proposition budgétaire. Il est rappelé que dans le cadre de la renégociation du Contrat de Pays à mi-parcours, des modifications et compléments pourront être apportés. Le budget sera présenté aux cofinanceurs lors du Comité de Programmation du jeudi 18 novembre 2010.

Suite à ces instances, il conviendra que chacune des quatre Communautés de Communes constituant le Pays, délibère pour l'adoption du budget « transversal » des actions Pays.

#### *Informations complémentaires au budget 2011 :*

##### Volet Ingénierie :

*Postes d'animation :* Aucune évolution budgétaire sur les charges de fonctionnement des animations thématiques Habitat, Tourisme, et Vie Culturelle, Sportive et Associative.

*Poste animation généraliste :* Comme pour les autres postes d'animation, aucune évolution budgétaire sur le fond. Toutefois, à compter de 2011, le budget de l'animateur généraliste compte de nouvelles lignes de dépenses. Elles permettent au Pays d'inclure des postes correspondant aux projets menés annuellement par le Pays, mais qui pourront bénéficier d'un taux de cofinancement plus avantageux.

Il s'agit des postes suivants :

- Majoration de la ligne budgétaire « édition » flyers- mobilité
- Gestion du site Internet de covoiturage
- Valorisation de la ligne prestation, afin de bénéficier de cofinancement pour la mise en œuvre de la plate forme mobilité du Pays.

Volet communication Pays : Édition du rapport d'activité 2010 et création du journal de Pays (maximum 3 exemplaires par an).

#### Axe économie :

Inscription du poste « animateur territorial à vocation économique », projet individuel qui concerne les Communautés de Communes du Pays et de Rives de Saône (cf. document annexe)

Pour ce projet, le Pays intervient en tant que cofinanceur de l'action, à l'appui de crédits territoriaux. Le porteur de projet est la Communauté de Communes du canton de Pontailler-sur-Saône qui bénéficie des crédits du Conseil Général (Contrat Ambition Côte d'Or).

À ce titre, il a été remis à chacun des Présidents de Communautés de Communes présents, un exemplaire de convention en vue d'une approbation en Conseil Communautaire.

#### Axe tourisme :

*Mobilier vélo-route* : Suite à l'étude finalisée et validée courant 2010, mise en place d'une signalétique touristique appropriée aux vélo-routes (voie bleue, voie verte) présentes sur le territoire Pays. Le marché public est en cours de finalisation pour une consultation prochaine, et permettra d'affiner le budget.

*Promotion/communication touristique* : mise à jour et réédition du guide touristique « Bienvenue en Pays Plaine de Saône Vingeanne ». Après la définition d'un cahier des charges en concertation avec les OTSI, consultation des entreprises pour une parution au printemps 2011.

#### Action habitat :

À ce jour, nous ne pouvons budgétiser d'action habitat. Elle fait l'objet d'échanges constructifs entre les territoires et les cofinanceurs.

Toutefois, le Président Joël ABBEY sollicite Marion CHENU pour présenter les actions habitat d'envergure, et dont la mise en œuvre pourrait être transversale aux quatre Communautés de Communes. La renégociation à mi-parcours du Contrat de Pays est l'occasion de s'interroger sur la volonté des territoires et de rendre opérationnels les dispositifs présentés ci-dessous.

En effet, ces actions légitimées par les problématiques habitat vécues par l'ensemble des territoires du Pays sont coûteuses, représentent une charge administrative et technique importante, difficile à mettre en œuvre hors cofinancements et dans le contexte financier actuel des Communautés de Communes.

#### - *Le Programme d'Intérêt Général (PIG) :*

Le PIG est un dispositif contractuel d'amélioration de l'habitat privé, rattaché à l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). C'est un dispositif moins lourd administrativement et financièrement que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) car ciblant deux voire trois problématiques identifiées sur un territoire.

Au regard de la situation habitat du territoire Pays, l'animatrice propose que deux thématiques, identifiées comme récurrentes et transversales aux quatre Communautés de Communes soient traitées via ce dispositif.

- précarité énergétique
- maintien à domicile des personnes âgées

Notons que ces deux thématiques correspondent aux priorités affichées par l'État et l'ANAH dans le cadre de la définition récente de son nouveau programme d'action, désormais ciblé sur les propriétaires occupants.

Les membres du COP conviennent que l'animatrice continue la réflexion sur la mise en œuvre du dispositif, ces conditions et modalités financières qui seront discutées lors d'une prochaine réunion.

*- Le Fond d'Aide à la Rénovation Thermique (FART)*

Créé en été 2010, le FART des logements privés a pour objet d'aider les ménages propriétaires occupants à faibles revenus pour mener à bien des travaux améliorant la performance énergétique de leur logement, et ce, en complément des aides habituelles de l'ANAH. L'octroi de ces subventions est soumis à l'existence d'un contrat local d'engagement signé entre le département, le représentant local de l'ANAH et les collectivités locales, chargées d'organiser le recensement des situations de précarité énergétique.

Les modalités de mise en œuvre de ces contrats locaux d'engagement sont en cours. Il est convenu que l'animatrice informe les collectivités des suites données à ce dossier et des modalités pour leur implication dans ce dispositif.

Axe Vie Culturelle Sportive et Associative

Report annuel du Forum des associations sur les cantons.

**Présentation des projets individuels** (cf. Annexe)

Le Président Joël ABBEY, présente l'ensemble des projets et dispositifs de demandes financières recensées à ce jour sur le territoire et pour l'exercice 2011.

**Points particuliers :**

*Itinéraire découverte du Château d'Auxonne (porteur de projet : (Ville d'Auxonne/ Crédits « ville d'appui »)*

Proposition d'un itinéraire de découverte du château Louis XI

Ce projet se décline en deux étapes :

- 2011 : mise en sécurité, consolidation du circuit
- 2012 : création et implantation de supports pédagogiques et d'interprétations

*Action jeunesse (cf. note annexe):*

Afin d'accompagner les Communautés de Communes dans la mise en œuvre d'une dynamique jeunesse, le Pays a souhaité mobiliser les fonds destinés à un dispositif de soutien au fonctionnement.

2010 fut l'année de lancement et de création de ces dynamiques pour la majorité des Communautés de Communes.

2011-2013

Une enveloppe annuelle (FNADT territorial) sera répartie entre les Communautés de Communes souhaitant mettre en œuvre une dynamique jeunesse.

Pour l'exercice 2010, l'enveloppe mobilisable est de 30 000 € à répartir entre les porteurs de projet.

Le mode de répartition retenu est de soutenir favorablement les structures émergentes (Cdc Auxonne-Val de Saône et Cdc du Val de Vingeanne).

Les Communautés de Communes du Mirebellois et du canton de Pontailleur-sur-Saône bénéficieront d'un financement au prorata de leur budget de fonctionnement, dans la limite des crédits mobilisables.

**Révision du Contrat de Pays**

La fin de l'exercice 2010 marque sur une transition pour le Contrat de Pays. À mi-parcours, il est proposé de réaliser un bilan du contrat et des actions menées. Avec l'ensemble des cofinanceurs, ce sera l'occasion de « réajuster » le contrat sur les ambitions de projets/les nouvelles priorités et la mobilisation des crédits.

Sur le plan technique, une première évaluation du contrat de Pays est en cours de rédaction (quantitative et qualitative), un recensement des nouvelles ambitions (Communautés de Communes et Communes) a été présenté par le Président. Monsieur ABBEY rappelle l'importance de garder une cohérence avec le Contrat de Pays.

Dans le cadre de cette réflexion, la Communauté de Communes de Pontailleur-sur-Saône propose également qu'une réflexion soit menée pour l'accessibilité des personnes handicapées dans les lieux publics.

*Les cofinanceurs :*

État : Deux échanges ont déjà eu lieu avec la Préfecture de Côte d'Or. La première nous a permis d'exprimer nos ambitions, la seconde de présenter les priorités de l'État issues du CIADT (cf. documents du COP).

Le Conseil Régional :

Une réunion a eu lieu au Conseil Régional de Bourgogne pour présenter le contexte de la révision des Contrats de Pays, une seconde à destination des techniciens.

Le Comité de Programmation permettra au Conseil Régional de présenter de manière plus affinée, sa volonté en matière de travail, de révisions des priorités et de budget.

#### **Avenant Budget 2010- Financement du Conseil Général de Côte d'Or** (cf document COP)

Afin d'optimiser les cofinancements, en accord avec le Conseil Général de Côte d'Or, il est proposé de mobiliser les crédits départementaux pour les projets suivants :

- publication du rapport d'activité 2009
- plate-forme mobilité du pays Plaine de Saône Vingeanne
- création du site Internet de covoiturage

Ceci n'engendre pas de coût supplémentaire au budget 2010.

Le Conseil d'Orientation approuve cette proposition.

#### **Point sur la problématique de Mobilité**

- Covoiturage :

La proposition de la société Greencove a été jugée la plus adaptée pour la réalisation d'un site Internet de covoiturage.

Rappelons que cette démarche s'inscrit dans notre volonté de répondre aux problématiques de mobilité du territoire. Le choix s'est porté sur la proposition d'un outil adapté aux territoires et dans l'attente du développement du site Bourguignon Mobigo.

La plate-forme mobilité du Pays réalise chaque année une enquête auprès des foyers du Pays pour sensibiliser à la pratique du covoiturage et recenser les éventuels besoins. Une relance auprès des personnes inscrites sera réalisée dès que l'outil sera opérationnel.

- Transport à la Demande :

Les Communautés de Communes d'Auxonne -Val de Saône et du canton de Pontailler-sur-Saône travaillent de concert pour le développement d'un service de Transport à la Demande. Ce service doit permettre de répondre aux besoins de mobilité et d'ouverture sur les carrefours de communication notamment sur la Gare d'Auxonne (il ne s'agit pas d'un service de mobilité « intra-muros »).

#### **Vie Culturelle, Sportive et Associative**

- *Répertoire des Associations*

La nouvelle édition du répertoire des associations a été mise à disposition dans chacune des Communautés de Communes.

Il est rappelé que toutes les associations présentes sur le territoire Pays ont été invitées à retourner un bulletin d'inscription. Des relances par courriers, mails et via les lettres aux associations ont été réalisées.

Sans retour de questionnaire renseigné, les associations ne pouvaient être mentionnées dans le guide.

- *Bilan du Forum des Associations*

Une édition particulièrement positive au regard des autres années, avec une participation du public et des associations qui se stabilise (environ 1000 visiteurs sur les 4 sites).

Le beau temps a facilité les choses, le nombre de contacts et d'inscriptions est en augmentation par rapport aux années précédentes pour les associations.

- *Point sur Appel à Projets annuel*

L'appel à projet annuel est en cours, la date limite de dépôt de dossiers est fixée au 30 novembre 2011. À ce jour, les projets déposés représentent des demandes de subvention à hauteur de 17 000 €.

## Questions diverses :

### - *Schéma de développement de la Communauté de communes d'Auxonne*

Monsieur VADOT, Président de la Communauté de Communes Auxonne –Val de Saône, présente le projet.

Il s'agit pour la Communauté de Communes de réaliser une prospection sur son territoire et définir à court, moyen et long terme les perspectives et ambitions de développement allouées à la Communauté de Communes. Pour se faire, il sollicite l'aide des animateurs Pays pour la mise en place de ce projet, l'animation et leur accompagnement technique, objectivité et impartialité.

Proposition adoptée par le Conseil.

### - *Aires de grand passage (information)*

Dispositifs qui concernent les 4 Communautés de Communes du Pays et le canton de Seurre-Saint-Jean-Losne. Un terrain « serait » identifié comme approprié, à Saint-Seine-en-Bâche.

Positionnement de la Préfecture : Il est nécessaire que les Communautés de Communes concernées valident le schéma proposé par la Préfecture, seulement ensuite le choix du terrain pourra être définitif et approuvé quelques mois après signature.

**Joël ABBEY**

*Président du Conseil d'Orientation du Pays*